

Adhésion 2024-25  
30\$

La campagne annuelle d'adhésion de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Côte-Nord débute maintenant et se prolonge jusqu'au **30 mai 2024**.

Pour renouveler votre adhésion ou adhérer pour une première fois, il suffit simplement de compléter le formulaire ci-dessous, faire un chèque ou un virement internet au montant de 30 \$, payé à l'ordre de l'ARLPH Côte-Nord.

Pour l'envoi postal, vous trouvez les coordonnées plus haut.

\*Notez qu'une attestation sera envoyée à la réception de votre adhésion 2024-25.

### Facilité des paiements

Afin que l'ARLPHCN puisse verser directement des montants dans vos comptes, svp **nous fournir votre spécimen de chèque**. Ceci n'est pas obligatoire, mais sera très facilitant pour la gestion de différentes transactions. Si de votre côté, vous voudriez procéder à un virement bancaire à l'ARLPHCN, veuillez communiquer avec nous.



Transit caisse : _____
N° d'institution : _____
Folio / N° de compte : _____
Retourner le tout à : celine.archambault@arlyphcn.com ARLPHCN 625, boul. Lafleche, local 201 Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5

Nom : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Confidentialité des renseignements.** Les renseignements personnels que vous nous communiquez resteront confidentiels, ils seront protégés et traités conformément à la Loi 25. Ces données sont utilisées seulement pour la mise à jour annuelle de la liste des membres de l'ARLPH Côte-Nord pour des fins de communication.



Date à réserver à l'agenda  
Assemblée générale annuelle ARLPHCN  
**26 juin 2024 - 10h00**  
à Baie-Comeau (salle à confirmer)

